

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE « LOIRE SEMENE »  
DU 13 FEVRIER 2024

L'an deux-mille-vingt-quatre,  
le treize février,  
le Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes « Loire - Semène »  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
au Siège, 1 Place de l'Abbaye à la Séauve sur Semène,  
sous la présidence de M. Frédéric GIRODET, Président.

Date de convocation du conseil communautaire : 07 février 2024

Nombre de Conseillers :

En exercice : 31

Présents : 29

Excusés représentés : 1

Excusés non représentés : 1

Absents : 0

Votants : 30

**PRESENTS** : Mme ADJERIOU, M. ARNAUD, Mme BENABDESLAM, M. BLANCHARD, M. BOMPUIS, Mme BONNEFOY, M. BUGNAZET, Mme CHALANCON-LYOTHIER, M. DUFAURE DE CITRES, M. DURIEUX, Mme GINET, M. GIRODET, Mme GOMEZ, Mme JANISSET, Mme JOLIVET, M. MARCEAU, M. MARCON, M. MASSARDIER, M. MOLLE, Mme PRADIER, M. RIVET, Mme ROYON, M. SALGADO, Mme SANDRON, Mme TARERAT, Mme TEYSSIER, M. VALEYRE, M. VIAL, Mme VILLEVIEILLE

**EXCUSE REPRESENTE :**

M. HAURY : Pouvoir donné à M. VIAL

**EXCUSEE :**

Mme VINSON

n° 20240213\_D\_008

**Commission :**  
**Famille, Enfance,**  
**Jeunesse et**  
**Prévention de la**  
**Délinquance**

**Objet : Acomptes**  
**subventions 2024 aux**  
**associations Famille-**  
**Jeunesse**

Monsieur François MARCEAU a été élu secrétaire de séance.

Madame la 2ème membre du bureau et Conseillère Communautaire déléguée à l'Enfance-Petite Enfance rappelle qu'afin de permettre aux associations de continuer à exercer leurs compétences jusqu'au vote du budget qui aura lieu le 26 mars 2024.

Elle propose de bien vouloir vous prononcer sur un acompte sur les subventions 2024.

Il vous est proposé de bien vouloir approuver les montants d'acomptes suivants :

| COMMISSIONS                        | MONTANTS    |                         |
|------------------------------------|-------------|-------------------------|
|                                    | RAPPEL 2023 | Acompte<br>Février 2024 |
| <b>FAMILLE JEUNESSE</b>            |             |                         |
| Crèche Les Lutins Aurec sur Loire  | 24 319,00 € | 6 080,00 €              |
| Crèche Les Enfants St Just Malmont | 24 022,76 € | 6 005,00 €              |
| Jeunesse et Loisirs Pont Salomon   | 32 441,98 € | 8 110,00 €              |

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve les acomptes sur les subventions 2024 aux associations Famille-Jeunesse.

Fait et délibéré, à La Séauve sur Semène, au Siège, 1, place de l'Abbaye, le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures,

Le Secrétaire de séance

François MARCEAU

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20240213-20240213\_D\_008-DE  
Reçu le 21/02/2024

